



Bruitparif publie des cartes de vie en bonne santé perdue

**Nouvelles lignes directrices de l'OMS :
au-delà de 45 dB(A) l'impact sanitaire est démontré**

Protéger davantage la santé des populations riveraines des aéroports

Ville et Aéroport demande à ce que les conclusions de l'étude épidémiologique DEBATS portant sur l'impact sanitaire du transport aérien soient enfin publiées. Elles confirmeront les résultats d'études menées chez nos voisins européens : trouble du sommeil, maladies cardio-vasculaires, risques d'hypertension artérielle, etc.

Au-delà de cette étude il convient de mettre en place un Observatoire de veille sanitaire autour des aéroports parisiens. Il faut en effet répondre à l'enjeu sanitaire alors que l'Organisation Mondiale de la Santé vient de publier des lignes directrices relatives au bruit dans l'environnement dans la région européenne. Ce document dit que « les niveaux sonores produits par le trafic aérien doivent être réduits à moins de 45 décibels, car un niveau supérieur à cette valeur à des effets néfastes sur la santé ».

Les cartes de mois de vie en bonne santé perdus produites par Bruitparif démontrent que les zones où l'impact sanitaire est le plus fort sont précisément les zones aéroportuaires de Roissy et d'Orly.

Cette analyse est confirmée par le bilan national sur l'impact environnemental des aéroports publié par l'ADEME cette année. Il faut maîtriser les risques sanitaires spécifiques aux aéroports liés à la pollution de l'air, particulièrement sous les trajectoires d'approche et de décollage.

Documents (cf. en pièce jointe):

[Cartes de bruit "mois de vie en bonne santé perdus.pdf](#)

(Bruitparif, Octobre 2018)

[Lignes directrices relative au bruit dans l'environnement dans la région européenne](#)

(Organisation Mondiale de la Santé, 10 octobre 2018)

[Bilan national sur l'impact environnemental des aéroports](#)

(Ademe, mai 2018)